



Commission scolaire
DES PHARES



Centre de
formation
Rimouski-Neigette

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Une étudiante en Secrétariat du Centre de formation de Rimouski-Neigette se distingue au concours provincial « Le Mot d'Or du français des affaires 2014 »

Rimouski, le 8 avril 2014 – La Commission scolaire des Phares est fière de faire savoir que M^{me} Amélie Harvey, étudiante au programme de Secrétariat au Centre de formation de Rimouski-Neigette, a remporté, le 22 mars dernier, le troisième prix du concours provincial « Le Mot d'Or du français des affaires 2014 ». Elle mérite plusieurs livres de référence sur la langue française.

Ce concours, organisé au Québec par le Centre pédagogique interdisciplinaire du Québec, fait partie de La Coupe francophone des affaires, qui se déroule annuellement en mars dans plus de 40 pays francophones. Il est offert en formation professionnelle, pour les programmes Secrétariat et Comptabilité, et au niveau collégial, pour les programmes de Techniques de bureautique, Microédition et hypermédia, Coordination du travail de bureau, de même que pour les Techniques de comptabilité et de gestion.

Les personnes participantes devaient rédiger un texte comptant entre 200 et 300 mots en s'inspirant du sujet suivant : « Les médias sociaux et le monde des affaires ». Plusieurs critères étaient pris en considération pour l'attribution de ce prix, dont le respect du sujet, la syntaxe et l'orthographe.

« Amélie Harvey a soumis un texte argumentatif de grande qualité en respectant tous les critères demandés. Nous lui offrons toutes nos félicitations pour son prix! », a commenté M^{me} Chantal Banville, enseignante au Centre de formation de Rimouski-Neigette et responsable du concours.

Source : Chantal Banville, enseignante et responsable du concours
Centre de formation de Rimouski-Neigette
418 722-4922, poste 1352



M. André Messier, membre du comité et du jury de la Francofête 2014, ainsi que M^{me} Amélie Harvey, gagnante du troisième prix, inscrite au programme de Secrétariat du Centre de formation de Rimouski-Neigette.

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.